

DEVOIRS FAITS : ASSOCIER LES PARENTS

Préparer les questions les plus fréquentes des parents

- Devoirs faits est-il un programme spécifiquement prévu pour des élèves en difficulté ?
- Quelle est la différence/articulation avec l'accompagnement éducatif si le collège se trouve en éducation prioritaire ou l'accompagnement personnalisé ?
- Qui va accompagner mon enfant ? Les intervenants sont-ils formés pour cela ?
- Si mon enfant participe à Devoirs faits, cela veut-il dire qu'il n'aura jamais de travaux à réaliser à la maison ?
- Mon enfant doit-il participer toute l'année ? Peut-il être inscrit après que le dispositif a démarré ?
- Accompagner mon enfant pour la réalisation des devoirs est un moyen de me tenir informé de sa progression. Comment assurer ce suivi si mon enfant fait ses devoirs dans l'établissement ?
- Je souhaite que mon enfant participe à Devoirs faits, mais il n'est pas volontaire, que faire ?
- Le temps pendant lequel mon enfant participe à Devoirs faits est-il inscrit dans son emploi du temps ?
- Comment suis-je informé(e) de l'assiduité de mon enfant ? de ses difficultés éventuelles ?
- Est-ce que la participation au programme Devoirs faits nécessite du matériel supplémentaire ?
- Les horaires de Devoirs faits sont-ils compatibles avec les passages des bus de ramassage ?